



COMPTE-RENDU du Conseil Municipal N°68

Lundi 1^{er} février 2021
20h00 à la Salle des Fêtes.

Compte-tenu de la crise sanitaire de Covid-19, la réunion s'est tenue à huis clos, la distanciation étant respectée et les personnes présentes portant leur masque.

Ordre du jour :

- *Approbation du compte-rendu de la réunion du 8 décembre 2020.*
- *Délibération concernant le PLU intercommunal.*
- *Avenant à la convention de mise à disposition de personnel 2020-2026 avec SMVIC*
- *Création d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps complet au 01/04/2021.*
- *Création d'un poste d'adjoint au patrimoine à 28h/semaine au 01/04/2021.*
- *Mise en place du RIFSEEP.*
- *Création et vente d'une concession triple au cimetière communal.*
- *Questions diverses.*

Le 1^{er} février, le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle des Fêtes, sous la Présidence de Monsieur Yvan CREACH, Maire.

Chaque membre signe la feuille de présence.

Sont présents :

Yvan CREACH, Eric ROLLAND, Micheline BLAMBERT, Jérôme MURE-RAVAUD, Gisèle CHOURREAU, Damien MICLO, Marie-Françoise ARNAUD, Sylvie BEYLE, Caroline BOMPARD, Sandrine BRISSET, Jean-Pierre BUREAUX, Karine TRIBBIA, Sylvain HAMEL, Brahim HAMOUDI, Michel LAMBERTON, Olivier LUYA, Amandine MANIGNAL, Nathan STOOSS, Carine VAL-LARTIGUE.

Secrétaire de Séance : Gisèle CHOURREAU

DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 8 décembre 2020 :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

- Délibération concernant le PLU intercommunal :

Le Maire explique que parmi les 47 communes de la Communauté, une grande majorité est d'accord pour opter pour le PLUI. Les réunions seront ouvertes aux Conseillers Municipaux, par bassin de vie. Ce projet devrait demander 4 ou 5 ans pour sa réalisation, pour un coût estimé à 1.500.000€.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

- Avenant à la convention de mise à disposition de personnel 2020-2026 :

Cela concerne la gestion technique des locaux de la SMVIC à conventionner avec les communes concernées ; actuellement ces prestations sont facturées à la SMVIC.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

- Création d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps complet au 01/04/2021 :

Cette création de poste est approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

- Création d'un poste d'adjoint au patrimoine à 28h/semaine au 01/04/2021 :

Ce poste existe déjà, mais le nombre d'heures doit être augmenté car il y a de moins en moins de bénévoles pouvant être présents à la Bibliothèque.

Cette création de poste est approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

- Mise en Place du RIFSEEP :

Le Rifseep : Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel est le nouveau dispositif indemnitaire de référence qui va remplacer la plupart des primes et indemnités existantes, sans perte de rémunération pour les agents concernés. Pour cela il faut préalablement préparer le dossier à faire approuver par le Comité technique du Centre de Gestion.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

- Création et vente d'une concession triple au cimetière communal :

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

- Questions diverses :

- Bâtiment commercial : l'architecte chargé du dossier retravaille sur le projet à la suite de l'étude de sol. Sa nouvelle proposition devrait être présentée d'ici quelques jours et une réunion avec les membres du Conseil et l'architecte sera organisée dès que possible.
- Cimetière : il ne reste plus que 10 places. Des démarches sont lancées pour réintégrer des emplacements qui deviendraient éventuellement disponibles. Cette démarche va prendre environ 4 années.

Accord unanime du Conseil sur ce projet.

- Maison d'accueil du Marandan : la commission Travaux s'est rendue sur place pour faire le point de l'avancée des travaux et se réunira de nouveau sur place le 8 février sur convocation d'Éric Rolland.
- Information sur les dégradations causées par des adolescents du Village : Parents et enfants se sont présentés en Mairie, répondant ainsi à la convocation qui leur avait été envoyée. Il n'y a pas eu de plainte déposée, mais si de nouvelles incivilités devaient se reproduire, le Maire porterait plainte à la Gendarmerie.

- Tennis : le projet de Paddle de l'association est toujours d'actualité. Le Maire va étudier comment la Municipalité peut aider à la réalisation de ce projet.
- Une commission Environnement va être réunie : les « Points propres » seront à l'ordre du jour ; il en faudrait 9 sur la commune, il ne va en rester que 6 dont 1 qui sera renforcé, après la suppression de celui du Pont de Beauvoir. Des passages supplémentaires sont également programmés ; pour lutter contre les incivilités, des courriers préventifs seront adressés aux personnes qui seront reconnues, et en cas de récidive, il y aura dépôt de plainte. Les tambours vont être modifiés pour accepter les sacs de 70L.
- Jardins partagés : la Commission va travailler sur ce projet.
- Restauration scolaire : 19 dossiers ont été réceptionnés. Ouverture des plis Mercredi 3 février en Mairie.
- Terrain de la future caserne de Pompiers : Rendez-vous est pris pour la signature de cette acquisition. La caserne actuelle sera éventuellement réutilisée pour l'Espace Jeunesse et l'Atelier des Arts.
- Espace Enfance-Jeunesse de l'Intercommunalité : les modalités de prise en charge du financement vont être modifiées et affectées aux communes au prorata des enfants utilisateurs.
- Police Intercommunale : plusieurs communes sont intéressées pour mutualiser l'utilisation de ce service.
- Opération Nettoyage des Chemins : cette action est inscrite à l'agenda et sera organisée dès que le Covid sera terminé. L'Intercommunalité pourrait participer pour des gadgets à offrir aux enfants bénévoles.
- Suggestion de Nathan pour un dépôt de livres disponibles gratuitement au public : cela ne sera possible que lorsque le Covid sera terminé.
- Défibrillateurs : leur révision a été commandée.

L'ordre du jour étant épuisé,
Plus personne ne demandant la parole.
La séance est levée à 22 heures.

Le Maire,
Yvan CREACH.



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Yvan Creach'.